

Décret N° 2010/272 du 1^{er} septembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH).

Le Président de la République, décrète:

Art.1^{er} : Sont à compter de la date de signature du présent Décret, nommés membres du Conseil d'Administration du Centre National de Réhabilitation des Personnes Handicapées Cardinal Paul Emile LEGER (CNRPH), pour une période de trois (03) ans, renouvelable une (01) fois, les personnalités ci-après:

Représentant de la Présidence de la République:

Mme Djuidjeu Marie.

Représentant des services du Premier Ministre:

Mme Difourn Nkongho Catherine

Représentant du ministère des Affaires Sociales:

M. Soh Rodolphe.

Représentant du ministère des Finances :

Mme Tsafack, née Honga Berthe Jeannine.

Représentant du ministère de la Santé Publique:

M. Bimi Bienvenu Martin Nestor.

Représentant du ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille:

M. Akeum Pierre Marie.

Représentant du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle:

Mme Balimba, née Lyonga Julie Etombi.

Personnalité désignée par le Président de la République:

M. Abdoulaye Mazou.

Représentant des Organisations des Personnes Handicapées :

M. Ondoua Abah Gabriel.

Art. 2 : Le nom du représentant du personnel sera communiqué en temps opportun au Président du conseil d'administration.

Art. 3 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Art. 4 : Le présent Décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 1^{er} septembre 2010
Le Président de la République
(é) Paul BIYA